

# CONVENTION POUR LE DEVOIEMENT DES RESEAUX BRL IMPACTES PAR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LOTISSEMENT LE GRES SUR LA COMMUNE DE LECQUES (30)

Passée entre :

**HECTARE**, Société par actions simplifiées au capital de 32 000 000 Euros, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le n°351 338 660, et dont le Siège est à CLAPIERS, Rue du Romarin BP18 Clos des Chanterelles 34830 CLAPIERS, représentée par Monsieur Jérôme LEDOUX, en qualité de responsable opérationnel travaux, dénommée ci-après par «**HECTARE** » d'une part,

Et :

**BRL**, Société Anonyme d'Économie Mixte Locale au capital de 29 588 779,48 , inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le n° B 550 200 661, et dont le Siège est à Nîmes, 1105 Avenue Pierre Mendès France - 30001 NIMES Cedex 5, représentée aux présentes par Monsieur Francois GONTARD en sa qualité de Directeur Aménagement et Patrimoine et désignée ci-après par « **BRL** »

d'autre part,

Il a été exposé :

## PREAMBULE

*BRL est concessionnaire de la Région Occitanie au titre d'un contrat de concession ayant pour objet l'exécution des travaux d'aménagement hydraulique en vue de l'irrigation, de la mise en valeur et de la reconversion de ladite Région, ainsi que l'exploitation des ouvrages qui auront été réalisés à cet effet.*

*Par ailleurs, HECATRE est maître d'ouvrage de l'aménagement du lotissement « le Grès » sur la commune de LECQUES (30), qui imposent la modification du réseau d'eau brute géré par BRL.*

*Les travaux d'aménagement du lotissement « le Grès » impactent le réseau BRL en plusieurs points, et nécessitent des travaux de dévoiement et de rétablissement du Réseau Hydraulique Régional.*

*Les parties ont donc convenu au titre de la présente convention de régler les contraintes et coûts divers engendrés par le rétablissement du réseau d'eau brute intersecté par les travaux d'aménagement du lotissement « le Grès » sur la commune de LECQUES (30), ainsi que les modalités d'indemnisation de BRL.*

## Table des matières

|                    |                                                                             |          |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>ARTICLE 1.</b>  | <b>OBJET DE LA CONVENTION .....</b>                                         | <b>3</b> |
| <b>ARTICLE 2.</b>  | <b>IDENTIFICATION DES TRAVAUX DE DEVOIEMENT DU RESEAU HYDRAULIQUE .....</b> | <b>3</b> |
| <b>ARTICLE 3.</b>  | <b>REPARTITION DES ATTRIBUTIONS .....</b>                                   | <b>3</b> |
| <b>ARTICLE 4.</b>  | <b>EXECUTION DES TRAVAUX .....</b>                                          | <b>4</b> |
| 4.1                | MARCHES DE TRAVAUX .....                                                    | 4        |
| 4.2                | PROGRAMMATION DES TRAVAUX / COORDINATION / SUIVI DE L'EXECUTION .....       | 4        |
| 4.3                | CALENDRIER PREVISIONNEL DES INTERVENTIONS BRL .....                         | 4        |
| 4.3.1              | <i>Coupures d'eau pour raccordement .....</i>                               | <i>4</i> |
| 4.3.2              | <i>Délai global de l'opération .....</i>                                    | <i>4</i> |
| 4.4                | HYGIENE ET SECURITE DES CHANTIERS.....                                      | 5        |
| 4.5                | CONTROLE, EPREUVE ET RECEPTION DES OUVRAGES .....                           | 5        |
| <b>ARTICLE 5.</b>  | <b>OCCUPATION DOMANIALE – DEMARRAGE DES TRAVAUX .....</b>                   | <b>5</b> |
| 5.1.1              | <i>Cas du domaine public.....</i>                                           | <i>5</i> |
| 5.1.2              | <i>Cas du domaine privé.....</i>                                            | <i>6</i> |
| <b>ARTICLE 6.</b>  | <b>DISPOSITIONS FINANCIERES .....</b>                                       | <b>6</b> |
| 6.1                | MONTANT DE L'INDEMNITE DUE PAR HECTARE A BRL .....                          | 6        |
| 6.2                | MODALITES DE VERSEMENT DE L'INDEMNITE DUE PAR HECTARE .....                 | 7        |
| <b>ARTICLE 7.</b>  | <b>DATE D'EFFET.....</b>                                                    | <b>7</b> |
| <b>ARTICLE 8.</b>  | <b>LITIGES .....</b>                                                        | <b>7</b> |
| <b>ARTICLE 9.</b>  | <b>PIECES ANNEXES .....</b>                                                 | <b>7</b> |
| <b>ARTICLE 10.</b> | <b>SIGNATURES .....</b>                                                     | <b>8</b> |

## **ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir :

- ▶ Les modalités de modification du réseau d'eau brute de BRL intersecté par les travaux d'aménagement du lotissement « le Grès » sur la commune de LECQUES (30).
- ▶ Les attributions de principe de chaque partie en matière d'études et de travaux.
- ▶ Les conditions d'occupation ultérieure du domaine privé et/ou public par le réseau BRL et les dispositions financières des opérations domaniales (servitudes).
- ▶ Les modalités d'indemnisation de BRL du fait des coûts engendrés par la modification du Réseau Hydraulique Régional.

La convention ne règle pas les indemnités pour préjudices auxquelles BRL pourrait prétendre au titre de la réparation des éventuels dommages liés aux travaux d'aménagement d'un système d'endiguement (dommages de travaux publics, dommages aux ouvrages de BRL en cours de travaux, ...).

## **ARTICLE 2. IDENTIFICATION DES TRAVAUX DE DEVOIEMENT DU RESEAU HYDRAULIQUE**

Les travaux d'aménagement du lotissement « le Grès » sur la commune de LECQUES (30) impactent les ouvrages du Réseau Hydraulique Régional, notamment une conduite Fonte Ø 80 mm sur un linéaire d'environ 120 ml, ainsi que les ouvrages hydrauliques associés.

Les travaux de dévoiement des ouvrages BRL consisteront :

- au dévoiement de ces canalisations, ainsi que des ouvrages hydrauliques associés,
- les raccordements au réseau en service.

Le plan et le descriptif des travaux figurent en annexe.

Les travaux ne comprennent pas la dépose des conduites mises hors service.

La propriété des conduites mises hors service sera transférée à HECTARE à compter de la date du procès-verbal de réception des travaux relevant de la maîtrise d'ouvrage BRL, ce qui est accepté par l'aménageur Précisément, ces conduites hors services seront déposées par HECTARE dans le cadre de l'opération globale réalisé sous sa maîtrise d'ouvrage.

## **ARTICLE 3. REPARTITION DES ATTRIBUTIONS**

En tant que maître d'ouvrage des ouvrages du RHR, BRL assure la réalisation des travaux de dévoiement et de raccordement du réseau hydraulique y compris les travaux et prestations connexes qui s'avéreraient nécessaires : travaux topographiques complémentaires à ceux déjà entrepris par HECTARE, sondages pour recherche de conduites ou étude de sol, démarchage foncier...

HECTARE assure la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux relatifs à la création du lotissement « Le Grès »

## **ARTICLE 4. EXECUTION DES TRAVAUX**

### **4.1 MARCHES DE TRAVAUX**

Les travaux de dévoiement du réseau hydraulique et les travaux de raccordement sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage BRL.

BRL passera les marchés de travaux, selon la procédure qui lui est applicable.

La notification des marchés de travaux de dévoiement ainsi que les ordres de service de démarrage des travaux ne seront établis par BRL qu'après l'assurance de la disponibilité foncière des parcelles sur lesquelles les futures conduites seront établies. Cela suppose que l'aménageur foncier Hectare communique à BRL les titres justifiant de sa maîtrise foncière des parcelles ou que l'on se trouve en domaine public.

### **4.2 PROGRAMMATION DES TRAVAUX / COORDINATION / SUIVI DE L'EXECUTION**

S'agissant de la partie de l'opération sous maîtrise d'ouvrage d'Hectare, l'aménageur invitera BRL à participer aux réunions de chantier chaque fois que les ouvrages BRL seront concernés directement ou indirectement par ses travaux d'aménagement.

**La coordination opérationnelle des maîtres d'œuvre des deux maîtres d'ouvrages que sont HECTARE et de BRL, sera donc assurée par HECTARE.**

Le calendrier prévisionnel des interventions BRL est défini à l'article 4.3 ci-après.

Dans la mesure du possible, il n'y aura pas de coactivité entre les entreprises sous maîtrise d'ouvrage BRL et HECTARE.

HECTARE sera informée par BRL de l'avancement général de l'opération de dévoiement.

### **4.3 CALENDRIER PREVISIONNEL DES INTERVENTIONS BRL**

#### **4.3.1 COUPURES D'EAU POUR RACCORDEMENT**

La continuité du service public de distribution d'eau devant être assurée par BRL, la conduite concernée par le dévoiement est soumise à des contraintes importantes pour les coupures d'eau.

Les usagers du Service de l'eau doivent impérativement être informés par BRL de la coupure d'eau au minimum un mois avant la date prévisionnelle de cette dernière.

Toute coupure d'eau pour la réalisation des raccordements devra impérativement intervenir en dehors de la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, afin de ne pas interrompre le service public de distribution d'eau brute en période d'irrigation.

Le chronogramme en annexe tient compte des éléments précités et précise à titre indicatif les délais des différentes interventions.

#### **4.3.2 DELAI GLOBAL DE L'OPERATION**

La durée prévisionnelle de l'opération pour BRL est de l'ordre de 3 mois, à compter de l'obtention des autorisations réglementaires, qui seront notifiées à BRL par courriel de HECTARE (cf. annexe chronogramme indicatif).

Les délais des travaux de dévoiement sont de l'ordre de 1 mois. Ce calendrier des travaux de dévoiement du réseau hydraulique a été conçu de manière à intégrer les impératifs de continuité du service de l'eau et informations préalables des usagers.

Le chronogramme en annexe intègre les éléments précités.

Compte tenu de la nécessité du maintien du service de l'eau et de la contrainte pour la période de coupure, tout décalage de délais imposera une modification de la convention afin de définir les nouvelles modalités de réalisation (calendrier de travaux) et intégrer les éventuels surcoûts pour lesquels BRL devra être indemnisé sur justificatifs produits (adaptation du calendrier de l'opération, révision des prix des marchés de travaux et des approvisionnements, réclamations financières des usagers pour pertes d'exploitation reportées par l'exploitant, autres surcoûts induits).

#### **4.4 HYGIENE ET SECURITE DES CHANTIERS**

Pendant le déroulement des travaux, chacune des parties s'engage à respecter et à imposer contractuellement aux entreprises travaillant pour elle les dispositions en matière d'hygiène et de sécurité édictées par l'autre en application de la réglementation en vigueur (et notamment : Code du Travail, loi n° 93 1418 du 31 décembre 1993, et les décrets successifs pris en application).

Les obligations en résultant pour les entreprises et maîtres d'œuvre devront être prises en compte dans les marchés à passer.

Il n'y a pas d'obstacle au fait que le coordonnateur désigné par chacune des parties soit la même personne physique.

Pour BRL, le coordonnateur sécurité est Dekra Industrial.

#### **4.5 CONTROLE, EPREUVE ET RECEPTION DES OUVRAGES**

Chaque Maître d'Ouvrage est responsable du contrôle de conception et d'exécution des ouvrages dont il assure la réalisation.

Avant la mise en service des ouvrages qu'il aura réalisés, BRL effectuera les épreuves dans les conditions prévues par les règles de l'art. HECTARE sera conviée aux opérations préalables à la réception.

Chaque Maître d'Ouvrage prononcera la réception de ses travaux.

BRL transmettra à HECTARE les dossiers de récolement des travaux de dévoiement réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage.

### **ARTICLE 5. OCCUPATION DOMANIALE – DEMARRAGE DES TRAVAUX**

Il est expressément convenu que l'engagement des travaux de dévoiement est subordonné à l'obtention préalable de toutes les autorisations de passage sur les propriétés pour l'implantation des ouvrages dévoyés (servitudes avec les propriétaires privés et autorisations d'occupation du domaine public).

#### **5.1.1 CAS DU DOMAINE PUBLIC**

Les ouvrages de BRL rétablis après travaux dans le domaine public, doivent faire l'objet d'une autorisation d'occupation du domaine public. BRL assure les démarches nécessaires auprès du gestionnaire du domaine public compétent.

### 5.1.2 CAS DU DOMAINE PRIVE

Les conduites et ouvrages hydrauliques destinés au rétablissement du réseau hydraulique BRL doivent faire l'objet de servitudes de pose et d'enfouissement de canalisations et d'ouvrages hydrauliques.

Le notaire chargé de la procédure des formalités d'authentification est le notaire désigné par BRL ou le propriétaire du fonds servant.

BRL transmettra au notaire désigné l'ensemble des documents pour la procédure.

Les coûts correspondants seront pris en charge par HECTARE sur fourniture par BRL des justificatifs.

## ARTICLE 6. DISPOSITIONS FINANCIERES

### 6.1 MONTANT DE L'INDEMNITE DUE PAR HECTARE A BRL

Le projet d'aménagement porté par HECTARE entraîne, par nécessité technique et fonctionnelle, le déplacement d'ouvrages appartenant au RHR concédé à BRL.

Au titre de la présente convention, le paiement de l'indemnité prévisionnelle sera réalisé par HECTARE.

Le montant de l'indemnité prévisionnelle est estimé à **53 997 € HT** et il se répartit de la manière suivante :

- ▶ Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 49 023 € HT. Le coût final sera établi sur la base du décompte général définitif (DGD), et l'indemnité sera ajustée en conséquence.
- ▶ Le coût forfaitaire de la maîtrise d'ouvrage de BRL est de 1 825 € HT.
- ▶ Le coût global prévisionnel de la maîtrise d'œuvre est estimé à 2 629 € HT.
- ▶ Le coût prévisionnel des opérations domaniales est nul, le dévoiement devrait être réalisé en domaine public.
- ▶ Le coût prévisionnel des interventions complémentaires, coordination hygiène et sécurité CSPS, détection réseau... est estimé à 500 € HT.

Il est précisé que ce montant est établi sur la base du chiffrage prévisionnel à la date de signature de la convention et pour le calendrier prévisionnel figurant en annexe.

Compte tenu de la période inflationniste et de tension des prix, BRL informera dans les meilleurs délais HECTARE si des surcoûts d'investissements étaient envisagés.

BRL et HECTARE se rapprocheront alors pour ajuster la participation prévisionnelle dans le cadre d'un avenant à la présente convention.

Par ailleurs, en cas d'écart entre le montant prévisionnel et le montant définitif des dépenses, qu'il s'agisse d'un dépassement ou d'une économie, la participation d'HECTARE sera ajustée en conséquence, sur la base des dépenses effectivement justifiées par BRL.

Le montant définitif d'investissement sera facturé sur la base des décomptes généraux et définitifs des marchés ajustés après application des formules de révision des prix et des dépenses réellement justifiées.

Dans la mesure où le montant versé par HECTARE à BRL correspond à l'évaluation du préjudice subi par BRL, celui-ci présente un caractère indemnitaire, et est en conséquence placé hors du champ d'application de la TVA. Si les services fiscaux remettaient en cause ce principe, la facture de BRL intègrera alors la TVA.

## **6.2 MODALITES DE VERSEMENT DE L'INDEMNITE DUE PAR HECTARE**

Le montant de l'indemnité définie à l'article 6.1 dû par HECTARE sera facturé par BRL de la façon suivante :

- ▶ 30 % du montant de l'indemnité prévisionnelle à la notification de la présente convention,
- ▶ Jusqu'à 95% de l'indemnité prévisionnelle sur présentation de justificatifs de dépenses,
- ▶ Le solde lors de l'établissement du décompte général définitif de l'opération, après transmission du DOE en version numérique exploitable (DWG notamment).

Les demandes de versements devront être acquittées dans un délai de 30 jour calendaire à compter de la date de réception par HECTARE.

Dans l'hypothèse où HECTARE, du fait de contraintes de son projet devrait demander à BRL d'abandonner les travaux de dévoiement, il restera redevable des frais réels engagés par BRL et justifiés lors de la présentation de la facturation. Dès lors, en cas d'abandon de l'opération ou de résiliation de la convention, un relevé final des dépenses acquittées de BRL dans le cadre de la présente convention est établi.

Les règlements s'effectuent à l'ordre de BRL sur le compte Crédit Lyonnais, Agence de Nîmes, 30002 03360 0000061123V 61 (RIB joint en annexe).

À défaut d'un paiement à la date convenue, le montant dû est passible d'intérêts moratoires calculés sur la période du retard constaté au taux d'intérêt légal majoré de 3 points.

## **ARTICLE 7. DATE D'EFFET**

La convention prend effet à compter de la date de signature de la convention par les deux parties et après notification par le dernier signataire de l'exemplaire à l'autre partie.

Elle prend fin à l'achèvement des études et des travaux dont le financement fait l'objet de la présente convention, après avoir constaté que chacun des Partenaires a satisfait à ses obligations.

## **ARTICLE 8. LITIGES**

Tous les litiges auxquels pourraient donner lieu l'interprétation et l'exécution de la présente convention seront de la compétence du Tribunal Administratif de Nîmes auquel les Partenaires déclarent attribuer compétence.

## **ARTICLE 9. PIECES ANNEXES**

Les pièces suivantes sont annexées à la présente convention et font parties intégrantes de cette dernière :

- ▶ Plan dévoiement
- ▶ Calendrier prévisionnel de l'opération
- ▶ Montant prévisionnel de l'investissement
- ▶ RIB

## **ARTICLE 10. SIGNATURES**

Fait en deux exemplaires originaux, à Nîmes, le

**Pour HECTARE,  
Le responsable opérationnel travaux**

**Pour BRL,  
Le Directeur de l'Aménagement et du  
Patrimoine**

**Jérôme LEDOUX**

**François GONTARD**

## ANNEXES

### ► Calendrier prévisionnel de l'opération

| Prestation                                       | Mois 1                                                                        | Mois 2   | Mois 3   | Mois 4 |
|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------|----------|--------|
| <b>Conventionnement et autorisation</b>          |                                                                               |          |          |        |
| <b>Signature convention</b>                      | <b>X</b>                                                                      |          |          |        |
| <b>Travaux</b>                                   |                                                                               |          |          |        |
| <b>Période de préparation travaux dévoiement</b> |                                                                               | <b>X</b> |          |        |
| <b>Dévoiement</b>                                |                                                                               |          | <b>X</b> |        |
| <b>Réception des travaux</b>                     |                                                                               |          | <b>X</b> |        |
| <b>Solde de l'opération</b>                      | A intervenir après facturation de toutes les dépenses relatives à l'opération |          |          |        |

### ► Montant prévisionnel de l'investissement (montants € HT)

| Désignation                                   | Montant (HT)  |
|-----------------------------------------------|---------------|
| <b>Travaux :</b>                              |               |
| <i>Sous-total travaux :</i>                   | 44 566        |
| <i>Fourniture BRLE</i>                        |               |
| <i>Divers et aléas</i>                        | 4 457         |
| <b>Total travaux</b>                          | <b>49 023</b> |
| <b>Interventions complémentaires :</b>        |               |
| <i>- Coordination SPS, ...</i>                | 500           |
| <b>Total Interventions complémentaires :</b>  | <b>500</b>    |
| <b>Maîtrise d'ouvrage</b>                     | <b>1 825</b>  |
| <b>Maîtrise d'œuvre</b>                       | <b>2 629</b>  |
| <b>Foncier</b>                                | <b>0</b>      |
| <b>TOTAL Dévoiement des réseaux en € HT :</b> | <b>53 977</b> |

### ► RIB

| RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |           |                  |                     |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------|---------------------|---------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |           |                  |                     |               |
| Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, prélèvements, etc.).<br>This statement is intended to be delivered to those of your creditors or debtors who have transactions posted to your account.<br>(credit transfers, invoice payments, etc.). |           |                  |                     |               |
| <b>IDENTIFICATION NATIONALE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |           |                  |                     |               |
| CODE BANQUE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | INDICATIF | NUMÉRO DE COMPTE | CLE RIB             | DOMICILIATION |
| 30002                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 03360     | 0000061123V      | 61                  | RAA SDC NIMES |
| <b>IDENTIFICATION INTERNATIONALE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |           |                  |                     |               |
| IBAN                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |           |                  | BIC / Adresse Swift |               |
| FR45 3000 2033 6000 0006 1123 V61                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |           |                  | CRLYFRPP            |               |
| TITULAIRE DU COMPTE : BRL                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |           |                  |                     |               |



**DECISION DU PRESIDENT**

Le 22 décembre 2025

A 15 H 00

En application de l'article L.227-6, alinéa 2 du Code du Commerce, il a été pris par Monsieur Guilhem PORTALES, en sa qualité de Président de la société HECTARE, la décision suivante :

*" Monsieur Jérôme LEDOUX, agissant en qualité de Responsable Opérationnel Travaux, a tous pouvoirs pour signer pour et au nom de la société HECTARE, les marchés de travaux VRD, les contrats d'entreprise et les contrats de sous-traitance concernant les travaux VRD, les contrats d'étude géotechnique, les devis et contrats des concessionnaires, les conventions de servitudes de réseaux ainsi que les contrats d'individualisation avec les concessionnaires, les contrats d'entretien, les contrats des Commissaires de Justice, le tout relatif aux biens immobiliers sis dans les départements du Gard, de l'Hérault et des Bouches du Rhône et dans les conditions conformes à l'intérêt de la société.*

*Effectuer toutes démarches afin de représenter la société HECTARE et son président en vertu du présent mandat valable jusqu'au 31 Décembre 2026 ".*

Fait à VENDARGUES

Le Président de la société HECTARE

*Guilhem PORTALES*

✓ Certifié par  yousign

HECTARE HÉRAULT  
75, Z.I Les Portes Domitienne - RN 113 - CS 30020 - 34741 VENDARGUES Cedex  
Téléphone : 04 67 79 84 83 - Fax : 04 67 79 84 91 - Mail : montpellier@hectare.fr

**Greffé du Tribunal de Commerce de Montpellier**C.J.M., 9 Rue de Tarragone  
34070 Montpellier

N° de gestion 1989B00907

**Extrait Kbis****EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**

à jour au 23 janvier 2025

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

|                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Immatriculation au RCS, numéro</i>       | 351 338 660 R.C.S. Montpellier                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <i>Date d'immatriculation</i>               | 18/07/1989                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <i>Dénomination ou raison sociale</i>       | <b>HECTARE</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <i>Forme juridique</i>                      | Société par actions simplifiée (Société à associé unique)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <i>Capital social</i>                       | 32 000 000,00 Euros                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <i>Adresse du siège</i>                     | Rue du Romarin Bp 18 Clos des Chanterelles 34830 Clapiers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <i>Activités principales</i>                | Lotisseur aménageur l'acquisition ou la réalisation d'ensembles immobiliers la location immobilière y de logements sociaux toutes opérations de promotions l'achat de terrains agricoles. Toutes réalisations à caractère immobilier ou agricole le financement la recherche de crédits toutes opérations d'emprunt nécessaires aux activités immobilières marchand de biens. Négociation mise en viabilité de tous biens immobiliers. Assistance administrative secrétariat conseil gestion de toutes sociétés intervenant dans l'immobilier. Acquisition prise de participation prise ou mise en gérance de tous fonds de commerce de nature similaire ou connexe, concession franchisation, prise, achat, mise en valeur, exploitation et vente de tous brevets français et étrangers certificats d'addition et brevets de perfectionnement, méthodes procédés inventions marques de fabrique moyens de fabrication se rattachant directement ou indirectement à l'activité, concession de toutes licences totales ou partielles desdits brevets. Participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social par voie de création de sociétés nouvelles d'apport commandite souscription rachat de titres ou droits sociaux fusion alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. |
| <i>Durée de la personne morale</i>          | Jusqu'au 17/07/2088                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <i>Date de clôture de l'exercice social</i> | 31 décembre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES****Président**

|                                  |                                    |
|----------------------------------|------------------------------------|
| <i>Nom, prénoms</i>              | PORTALES Guilhem, Charles Octave   |
| <i>Date et lieu de naissance</i> | Le 03/05/1981 à Montpellier (34)   |
| <i>Nationalité</i>               | Française                          |
| <i>Domicile personnel</i>        | 15 Rue des Cistes 34740 Vendargues |

**Directeur général**

|                                  |                                          |
|----------------------------------|------------------------------------------|
| <i>Nom, prénoms</i>              | PORTALES Robin, Max, Ghislain            |
| <i>Date et lieu de naissance</i> | Le 31/03/1989 à Montpellier (34)         |
| <i>Nationalité</i>               | Française                                |
| <i>Domicile personnel</i>        | 90 Chemin des Terebinthes 34830 Clapiers |

**Directeur général**

|                                  |                                           |
|----------------------------------|-------------------------------------------|
| <i>Nom, prénoms</i>              | PORTALES Laury, Georgette, Simone         |
| <i>Date et lieu de naissance</i> | Le 17/01/1980 à Montpellier (34)          |
| <i>Nationalité</i>               | Française                                 |
| <i>Domicile personnel</i>        | 124 Chemin des Térébinthes 34830 Clapiers |

**Directeur général**

|                                  |                                  |
|----------------------------------|----------------------------------|
| <i>Nom, prénoms</i>              | PORTALES Anne, Nelly, Renée      |
| <i>Date et lieu de naissance</i> | Le 15/05/1983 à Montpellier (34) |

**Greffes du Tribunal de Commerce de Montpellier**C.J.M., 9 Rue de Tarragone  
34070 Montpellier

N° de gestion 1989B00907

|                    |                                           |
|--------------------|-------------------------------------------|
| Nationalité        | Française                                 |
| Domicile personnel | 130 Chemin des Térébinthes 34830 Clapiers |

**Directeur général**

|                                |                                                         |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------|
| Dénomination                   | SAS HECTARE HOLDING                                     |
| Forme juridique                | Société par actions simplifiée                          |
| Adresse                        | 251 Rue du Romarin Clos des Chanterelles 34830 Clapiers |
| Immatriculation au RCS, numéro | 449 609 791 RCS Montpellier                             |

**Commissaire aux comptes titulaire**

|                                |                                   |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Dénomination                   | EXCO ECAF                         |
| Forme juridique                | Société par actions simplifiée    |
| Adresse                        | 174 Avenue du Truc 33700 Mérignac |
| Immatriculation au RCS, numéro | 320 544 000 Bordeaux              |

**SOCIETE RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION**

- Mention n° 29246 du 05/11/2020

Opération de fusion à compter du 30/09/2020. Société(s) ayant participé(s) à l'opération : TERRAINS SUD DE FRANCE, Société à responsabilité limitée, bp 30020 75 Rue les Portes Domitiennes 34741 Vendargues Cedex (RCS Montpellier 398 465 369), GPIM Société à responsabilité limitée, bp 30020 75 Rue les Portes Domitiennes 34741 Vendargues Cedex (RCS Montpellier 398 550 723), OCCITANIE TERRAINS Société à responsabilité limitée, bp 30020 75 Rue les Portes Domitiennes 34741 Vendargues Cedex (RCS Montpellier 824 795 918), SUD COMMERCIALISATION TERRAINS Société à responsabilité limitée, bp 30020 75 Rue les Portes Domitiennes 34741 Vendargues Cedex (RCS Montpellier 384 728 309), VIA TERRE Société à responsabilité limitée, bp 30020 75 Rue les Portes Domitiennes 34741 Vendargues Cedex (RCS Montpellier 384 770 756)

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

|                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Adresse de l'établissement        | 75 Zone Industrielle les Portes Domitiennes Bp 30020 34741 Vendargues Cedex                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Nom commercial                    | HECTARE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Activité(s) exercée(s)            | Lotisseur aménageur l'acquisition ou la réalisation d'ensembles immobiliers la location immobilière y de logements sociaux toutes opérations de promotions l'achat de terrains agricoles. Toutes réalisations à caractère immobilier ou agricole le financement la recherche de crédits toutes opérations d'emprunt nécessaires aux activités immobilières marchand de biens. Négociation mise en viabilité de tous biens immobiliers. Assistance administrative secrétariat conseil gestion de toutes sociétés intervenant dans l'immobilier. Acquisition prise de participation prise ou mise en gérance de tous fonds de commerce de nature similaire ou connexe, concession franchisation, prise, achat, mise en valeur, exploitation et vente de tous brevets français et étrangers certificats d'addition et brevets de perfectionnement, méthodes procédés inventions marques de fabrique moyens de fabrication se rattachant directement ou indirectement à l'activité, concession de toutes licences totales ou partielles desdits brevets. Participation de la société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social par voie de création de sociétés nouvelles d'apport commandite souscription rachat de titres ou droits sociaux fusion alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. |
| Date de commencement d'activité   | 01/07/1989                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Origine du fonds ou de l'activité | Achat                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Précédent propriétaire            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Nom, prénoms                      | PORTALES Max Jean-Louis                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Immatriculation au RCS, numéro    | 332 140 763                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Nom du journal d'annonces légales | Hérault judiciaire & commercial                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Date de parution                  | 05/04/2001                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |

**Greffé du Tribunal de Commerce de Montpellier**

C.J.M., 9 Rue de Tarragone  
34070 Montpellier

N° de gestion 1989B00907

*Mode d'exploitation*

Exploitation directe

**IMMATRICULATIONS HORS RESSORT**

---

*R.C.S. Carcassonne*

*R.C.S. Narbonne*

*R.C.S. Aix-en-Provence*

*R.C.S. Nîmes*

*R.C.S. Toulouse*

*R.C.S. Perpignan*

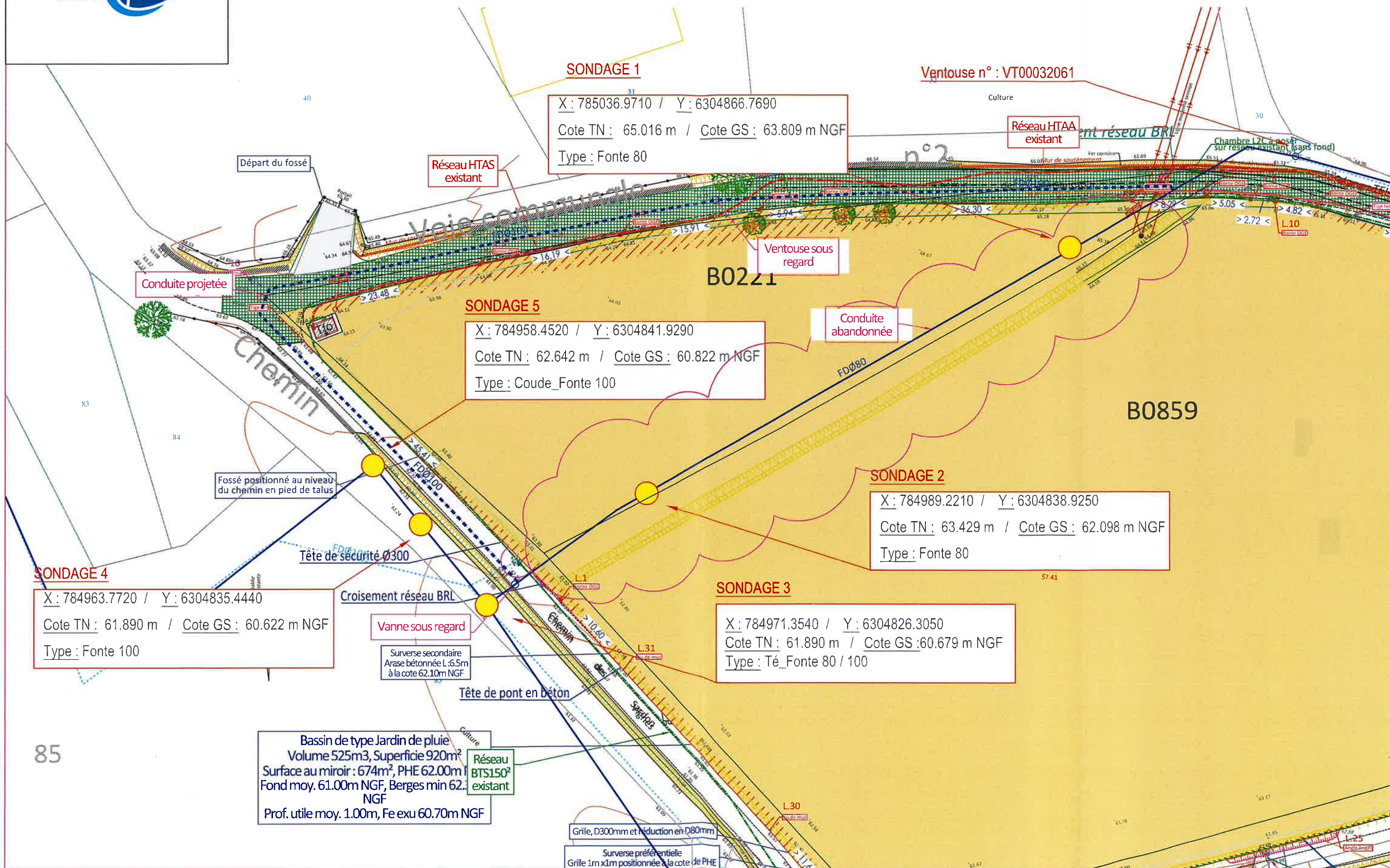
Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



# Projet de dévoiement - Commune de Lecques



## Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: 3F9D0DAF-DF7F-4292-B183-A38496CFEDEF

État: Envoyée

Objet: [BRL] Convention Dévolement Lecques (30)

Enveloppe source:

Nombre de pages du document: 14

Signatures: 0

Émetteur de l'enveloppe:

Nombre de pages du certificat: 2

Paraphe: 0

Lolita Antoine

Signature dirigée: Activé

1105 avenue Pierre Mendès-France

Horodatage de l'enveloppe: Activé

Nîmes, Nîmes 30001

Fuseau horaire: (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

lolita.antoine@brl.fr

Adresse IP: 92.173.183.177

## Suivi du dossier

État: Original

Titulaire: Lolita Antoine

Emplacement: DocuSign

10/03/2026 11:23:37

lolita.antoine@brl.fr

## Événements de signataire

### Signature

### Horodatage

JEROME LEDOUX

Envoyée: 10/03/2026 11:44:03

jerome.ledoux@hectare.fr

Consultée: 12/03/2026 09:40:22

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offerte par Docusign

Francois GONTARD

francois.gontard@brl.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offerte par Docusign

## Événements de signataire en personne Signature

### Horodatage

## Événements de livraison à l'éditeur

### État

### Horodatage

## Événements de livraison à l'agent

### État

### Horodatage

## Événements de livraison intermédiaire État

### Horodatage

## Événements de livraison certifiée

### État

### Horodatage

## Événements de copie carbone

### État

### Horodatage

Christine Berenguer

christine.berenguer@brl.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offerte par Docusign

DAP

gestion.dap@brl.fr

Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)

**Divulgate relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:**

Non offerte par Docusign

| Événements de copie carbone                                                                                        | État | Horodatage |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|------------|
| Nicolas CARTAILLER<br>nicolas.cartailier@brl.fr<br>Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune) |      |            |
| Divulgateur relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:<br>Non offerte par DocuSign                     |      |            |

| Événements de témoins | Signature | Horodatage |
|-----------------------|-----------|------------|
|-----------------------|-----------|------------|

| Événements notariaux | Signature | Horodatage |
|----------------------|-----------|------------|
|----------------------|-----------|------------|

| Récapitulatif des événements de l'enveloppe | État         | Horodatages         |
|---------------------------------------------|--------------|---------------------|
| Enveloppe envoyée                           | Haché/crypté | 10/03/2026 11:44:03 |
| Événements de paiement                      | État         | Horodatages         |